



CIRCULAIRE N° 135

DU 12 février 2003

Objet : Campagne « Cliquer futé »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : *FOND (Mat/Prim/Ord)*-

Période : année scolaire 2002-2003

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques et aux membres du personnel administratif et ouvrier de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques et aux membres du personnel administratif et ouvrier de ces établissements ;
- Aux membres des Services d'Inspection et de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux Associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enfance

Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET

Gestionnaires : Radouane BOUHLAL, Attaché (02/213.35.26)

Nombre de pages : 2

Mots-clés : internet - éducation



Bruxelles, le 12 février 2003

CIRCULAIRE n° 135

Objet : Campagne « Cliquer futé »

Chaque implantation d'établissement primaire ordinaire en Communauté française a reçu, il y a quelques jours, le kit « Cliquer futé » rassemblant un ensemble d'outils éducatifs destinés à former les jeunes face aux dangers de la toile, à travers plusieurs activités mettant en scène des situations rencontrées dans l'univers de l'internet.

L'objectif est de développer chez les jeunes une éducation critique aux risques liés à l'usage de l'internet et de permettre une utilisation autonome et responsable de ce media aux ressources multiples et diversifiées.

Un des outils distribués, le Cybercarnet adressé aux enseignant-e-s pour un usage avec les enfants, mentionne quelques adresses de site permettant aux jeunes de s'exercer à l'exploration de l'internet. Ces sites ont bien entendu été scrupuleusement analysés par une équipe d'enseignant-e-s et de spécialistes de la communication, avant d'être mentionnés.

Nous constatons aujourd'hui que l'un de ces sites intègre des liens vers des sites à contenus inappropriés (pornographie, mauvais goût, *etc.*). Il s'agit du site www.rigoler.com, qui renvoie, via une vignette, à un site pornographique. C'est grâce à la vigilance d'une enseignante qui préparait un cours à l'aide du kit « Cliquer futé », que j'ai été indirectement informé de cette méprise, qui, bien entendu, n'existait pas au moment où le site a été retenu, parmi d'autres, pour encourager les jeunes à explorer l'internet.

Là est bien la réalité de l'internet. Aucun contenu n'est stable ; les sites évoluent au gré de leurs concepteurs, diffuseurs et annonceurs, et ce, dans certains cas, plusieurs fois par jour.

La campagne « Cliquer futé » a précisément pour but de préparer les jeunes à exploiter un média utile, mais toujours incertain et difficilement prévisible. Comme le montre le poster pédagogique « *Que trouves-tu sur l'internet ?* », l'internet est, en fin de compte, comparable au monde réel : selon les endroits que l'on parcourt, on peut y trouver de bonnes comme de mauvaises surprises.

Les outils *Educaunet*, que nous avons diffusés et qui ont été préalablement testés et validés, ne supprimeront pas les risques, dangers et incertitudes de l'internet, mais, tout comme l'opération « *Ouvrir mon quotidien* », ils aideront les élèves à devenir des lecteurs/lectrices et des internautes autonomes, critiques et responsables. Ici et comme dans d'autres matières, l'intervention, la présence de l'enseignant-e est essentielle de par son rôle pédagogique.

Du reste et pour ce qui concerne les liens mentionnés dans le Cybercarnet, je vous invite, en lieu et place des pages 6 et 7 du Cybercarnet, à consulter désormais l'adresse www.cliquerfute.be/cybercarnet.htm, en application dès le vendredi 14 février prochain, pour visiter des sites, dont les contenus seront régulièrement vérifiés.

Pour le surplus, mon cabinet reste à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement
fondamental, de l'Accueil et des
missions confiées à l'ONE

Jean-Marc NOLLET